CANADA INFRASTRUCTURE BANK

BANQUE DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA

Assemblée publique annuelle

Date et heure de l'événement : 23 janvier 2020 — 13 h (HE)

Durée : 37 minutes

PARTICIPANTS

Janice Fukakusa
Présidente du conseil d'administration, Banque de l'infrastructure du Canada

Pierre Lavallée
Président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

Félix Corriveau
Directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Bien que la Banque de l'infrastructure du Canada ait fait des efforts de raisonnables afin de produire cette transcription, la BIC ne peut affirmer ou garantir qu'elle ne contient aucune erreur. La BIC ne peut être tenue responsable pour toute perte de profits ou autre dommage ou responsabilité attribuable par ou découlant directement, indirectement, accessoirement ou spécialement de toute erreur liée à l'utilisation de ce texte ou à toute erreur qu'il contient.

PRÉSENTATION

Animateur

Bon après-midi. Je m'appelle Rob et je serai votre animateur. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'assemblée publique annuelle de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC).

Nos conférenciers aujourd'hui seront Janice Fukakusa, présidente du conseil d'administration de la BIC, et Pierre Lavallée, président-directeur général.

À la suite de la présentation, une période de questions de 30 minutes est prévue. Nous accepterons les questions par courriel jusqu'à la fin de cette webdiffusion. Pour soumettre une question, veuillez l'envoyer par courriel à apm.apa@cib-bic.ca. Nous ferons de notre mieux pour répondre au plus grand nombre de questions possible durant cette période. Des réponses seront fournies à toutes les questions reçues, et nous les afficherons rapidement sur le site Web de la BIC.

Mme Fukakusa, vous pouvez maintenant commencer votre présentation.

Janice Fukakusa, présidente du conseil d'administration, *Banque de l'infrastructure du Canada*

Bonjour. Je m'appelle Janice Fukakusa et je suis la présidente du conseil d'administration de la Banque de l'infrastructure du Canada. Je suis heureuse de vous accueillir à notre assemblée publique annuelle.

Je suis accompagnée aujourd'hui de Pierre Lavallée, notre président-directeur général.

Cette assemblée publique annuelle est accessible dans les deux langues officielles grâce à des traducteurs professionnels. Nous allons faire une brève allocution, qui sera suivie d'une période de questions. Je donnerai un aperçu des activités de la BIC et de notre conseil pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019. Pierre donnera ensuite des détails supplémentaires sur notre situation financière, nos réalisations et notre orientation stratégique.

Nous avons tenu notre première assemblée publique annuelle en novembre 2018. La BIC était alors en phase de démarrage. Nous recrutions activement les membres de notre équipe, élaborions une stratégie d'investissement, organisions un nouveau bureau et établissions des relations préliminaires avec des partenaires institutionnels et des secteurs public et privé. Il s'agissait là d'éléments essentiels à notre réussite à long terme.

À l'occasion de notre deuxième réunion publique, nous pouvons maintenant parler des mesures que nous avons prises ainsi que les résultats obtenus. La BIC constitue l'un des éléments du plan Investir dans le Canada et agira comme catalyseur de nouvelles initiatives de financement et d'investissement dans les infrastructures essentielles. Nous agissons à titre de centre d'excellence qui fournit des conseils, fait des investissements et développe les connaissances afin d'offrir de nouvelles infrastructures aux Canadiens.

La Banque de l'infrastructure du Canada a été créée pour faire avancer un nouveau modèle de partenariat afin de transformer la façon dont l'infrastructure est planifiée, financée et réalisée au Canada. Nous mettons l'accent sur les projets de transformation générateurs de revenus qui servent l'intérêt public et qui s'inscrivent dans les priorités nationales.

Nos secteurs prioritaires sont les infrastructures vertes, le transport en commun, le commerce et le transport ainsi que l'Internet haut débit. Nous avons des objectifs d'investissement minimaux de 5 milliards de dollars dans chacun des secteurs des infrastructures vertes, du transport en commun, du commerce et du transport, et un objectif de 1 milliard de dollars dans celui de l'Internet haut débit. Nos premières activités et nos premiers efforts dans tous les secteurs ont porté leurs fruits.

Nous avons annoncé notre participation dans huit projets partout au Canada. Nous avons le vent dans les voiles.

Nous avons engagé environ 3,6 milliards de dollars au total jusqu'à maintenant, y compris près de 1,3 milliard de dollars qui ont été investis dans le projet de transport en commun REM de Montréal à l'automne 2018.

Nous cherchons activement des moyens de remplir le mandat que nous a confié le gouvernement du Canada. Nous faisons des investissements et nous tentons d'attirer des investisseurs privés et institutionnels en faisant appel à divers instruments financiers adaptés aux besoins des projets individuels, des promoteurs et des collectivités.

Le texte de cette diapositive et de la suivante, qui porte sur nos fonctions, est tiré de notre Loi, qui est disponible en ligne. Nous renforçons nos fonctions et nos capacités et nous les utilisons pour nous acquitter du mandat qui nous est confié dans la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada*.

Comme le montre cette diapositive, nous travaillons avec les promoteurs de projets d'infrastructure, les gouvernements et les investisseurs pour :

- structurer des propositions et négocier les conventions;
- investir dans des projets d'infrastructure, au moyen d'outils financiers novateurs, et attirer des investisseurs des secteurs privé et institutionnel;

- recevoir des propositions non sollicitées de projets émanant d'investisseurs privés ou institutionnels;
- améliorer le processus décisionnel fondé sur des données probantes;
- agir à titre de centre d'expertise pour les projets d'infrastructure dans lesquels les investisseurs des secteurs privé ou institutionnel réalisent un investissement important;
- conseiller tous les ordres de gouvernement;
- recueillir et diffuser des données en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Notre conseil d'administration fournit une gouvernance experte ainsi qu'une orientation stratégique et assure la surveillance et la reddition de comptes, en recourant aux pratiques exemplaires. Les administrateurs apportent une expérience dans leurs domaines pertinents et savent comment travailler avec le gouvernement et les entreprises. Notre conseil est diversifié tant sur le plan régional que sur celui du genre et de la langue. Il est actif, avec au moins six réunions par année. On compte également des comités du conseil pour la gouvernance, les finances et la vérification, ainsi que les ressources humaines et la rémunération. Notre comité des investissements se réunit chaque mois.

Notre président-directeur général, Pierre Lavallée, a dirigé le recrutement d'une équipe hautement qualifiée qui possède l'expertise commerciale et professionnelle nécessaire pour faire le travail auquel nous sommes voués.

J'invite maintenant Pierre à parler davantage des opérations et des résultats de la BIC.

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci, Janice.

Notre assemblée publique annuelle nous donne l'occasion de vous faire part de nos réalisations et de ce que nous envisageons pour l'avenir de la BIC. Je crois qu'un point de départ important est les avantages qu'offre la BIC dans la mise en place de nouvelles infrastructures au Canada.

Nous agissons à titre de catalyseur pour encourager les propriétaires du secteur public et les investisseurs privés et institutionnels à adopter de nouvelles approches. Bien que le Canada ait un solide bilan en matière d'infrastructures et qu'il soit reconnu comme un marché solide avec d'excellents participants à l'échelle locale et internationale, de nouvelles formes d'investissement sont nécessaires pour répondre à nos besoins en infrastructures.

Nous travaillons activement à fournir des conseils aux promoteurs publics en comprenant les problèmes d'infrastructure et en créant des solutions adaptées à chaque projet. Avant d'envisager de faire un investissement, nous prenons le temps d'investir dans les idées, l'expertise et les connaissances afin d'assurer que le projet que nous mettons sur pied soit couronné de succès.

Nous jouons un rôle consultatif actif auprès de promoteurs de projets du secteur public :

- en faisant la promotion de modèles d'investissement et de financement novateurs;
- en évaluant, sans frais pour les promoteurs de projets, des propositions de projets générateurs de revenus;
- en établissant des relations avec le marché au moyen d'outils comme des sondages de marché;
- en évaluant l'intérêt public et la rentabilité des projets.

Nous offrons une expertise spécialisée en matière de commerce et d'investissement dans la structuration de titres de créance, d'actions et de titres hybrides, la modélisation financière complexe, les conseils financiers et la structuration de projets.

Les trois objectifs stratégiques de la BIC pour 2018-2019 étaient les suivants :

- accroître la capacité et la productivité organisationnelles pour pouvoir s'acquitter de tous les aspects de son mandat de façon efficace et efficiente;
- promouvoir de nouveaux modèles de planification, de développement et de financement des nouvelles infrastructures par une large mobilisation des parties prenantes, une collaboration avec tous les ordres de gouvernement au Canada et un encouragement à la prise de décisions fondées sur des faits;
- investir conjointement et utiliser des outils novateurs pour financer et attirer des capitaux privés afin d'investir dans des infrastructures génératrices de revenus.

Nous avons déjà obtenu d'excellents résultats dans l'atteinte de ces objectifs. Permettez-moi de vous montrer comment nous y sommes parvenus.

Nous avons recruté une solide cohorte d'employés, de gestionnaires et de dirigeants possédant l'expertise nécessaire pour assurer notre succès. La création du comité des investissements de la direction est une étape importante vers des investissements dans les infrastructures canadiennes. Comme nous l'avons indiqué dans le rapport annuel, le rôle de ce comité consiste :

- à examiner les investissements et à faire des recommandations au comité des investissements du conseil d'administration à leur sujet;
- à passer en revue et à évaluer les activités d'investissement de la BIC, le rendement, les besoins en capitaux et leur utilisation;
- à examiner et à évaluer l'efficacité des politiques et des processus de gestion des risques d'investissement de la BIC.

Pendant cette période, nous avons également élaboré un cadre de gestion des risques. Depuis le début, nous nous sommes pleinement engagés auprès de promoteurs variés pour discuter de possibles partenariats avec eux dans le cadre de leurs projets prioritaires. Le travail que nous faisons consiste à investir pour combler les lacunes de financement des projets, en nous concentrant sur de nouveaux projets générateurs de revenus dans nos secteurs prioritaires.

Nous cherchons à attirer des capitaux privés dans ces projets et à transférer les risques appropriés au secteur privé. Nous offrons une gamme d'options de conseil et de financement, adaptées aux besoins de chaque situation.

En 2018-2019, plus de 100 projets ont été soumis à l'examen de la BIC, dont 13 sont passés au stade de la diligence raisonnable active. Nous avons fortement amélioré notre rayonnement auprès des parties prenantes. Notre rapport annuel montre qu'en 2018-2019, nous avons participé à 310 réunions d'investissement avec des promoteurs du gouvernement et des investisseurs des secteurs privé et institutionnel. Nous avons de plus participé à 85 activités d'information publiques, qui nous ont permis de créer des liens avec plus de 10 000 personnes du secteur des infrastructures et du secteur public.

Nous avons adopté une approche responsable en matière de budgétisation et de saine gestion financière. Nous avons assuré une correspondance judicieuse entre nos ressources et nos besoins opérationnels. Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), qui proposent une approche des données financières fondée sur le marché du secteur dans lequel la BIC exerce ses activités.

Les états financiers sont audités conjointement par le vérificateur général du Canada et un auditeur externe indépendant nommé par le gouverneur en conseil. BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée auditeur externe de la BIC pour 2018-2019.

Tous ces éléments – notre travail préliminaire avec les parties prenantes, notre engagement à renforcer nos capacités et notre gestion budgétaire efficace et efficiente – ont ouvert la voie au succès en 2018-2019 et au-delà.

Le 22 août 2018, nous avons annoncé le tout premier investissement de la BIC : 1,28 milliard de dollars pour le Réseau express métropolitain, le REM, qui est un élément clé du réseau de transport en commun de Montréal. Ce prêt structuré de 15 ans a complété le financement du projet. Ce projet de 6,3 milliards de dollars prévoit la construction d'un nouveau réseau de rail léger automatisé desservant la région du grand Montréal. Il comprendra 26 gares et s'étendra sur 67 kilomètres, ce qui doublera presque la longueur du réseau de métro actuel, qui est de 71 kilomètres. Il appuiera le développement économique et contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le REM est le plus grand projet de transport public entrepris au Québec au cours des 50 dernières années. Le réseau sera graduellement mis en service entre 2021 et 2023.

Ces progrès et ces réalisations se sont poursuivis et ont pris de l'élan au cours des derniers mois. Ayant effectué notre premier investissement, recherché des occasions pour développer des projets, embauché du personnel hautement qualifié et établi des politiques et des pratiques, la BIC est en mesure d'accélérer la réalisation de ses projets.

Au total, nous avons engagé 3,6 milliards de dollars depuis août 2018. Même au cours des dernières semaines, nous avons annoncé un engagement de 300 millions de dollars pour construire un terminal portuaire à Contrecœur (Montréal), ce qui augmentera la capacité de manutention des conteneurs et répondra à la demande prévue des expéditeurs internationaux ainsi que des exportateurs et importateurs canadiens.

Nous avons aussi annoncé un protocole d'entente avec la province de la Nouvelle-Écosse, Port Hawkesbury Paper et IFE, un chef de file mondial dans le développement et l'exploitation de l'énergie éolienne et solaire, pour évaluer le développement potentiel d'un parc éolien de 112 mégawatts à Point Tupper en Nouvelle-Écosse — notre premier projet dans les provinces de l'Atlantique.

Avec ces dernières annonces, nous avons élargi notre portée partout au Canada. La BIC participe maintenant à huit projets situés dans des centres urbains, une petite ville dans le Nord et dans différentes régions et provinces. Plusieurs autres sont en marche. Et bien que ces projets relèvent de divers secteurs, ils ont tous le potentiel de produire et de démontrer des résultats écologiques. La BIC est sur la bonne voie et va de l'avant, contribuant ainsi à la durabilité des infrastructures au Canada à long terme.

Voici donc la fin de notre présentation officielle. Nous allons maintenant passer à la période de questions.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Animateur

Nous passons maintenant aux questions qui nous ont été envoyées par courriel. Nous répondrons au plus grand nombre de questions possible dans le délai imparti. Nous répondrons à une question par courriel. Les questions seront lues en anglais et en français par Félix Corriveau, directeur principal des communications et relations médias de la BIC. Les réponses seront fournies par Mme Fukakusa ou M. Lavallée. Les réponses à toutes les questions seront publiées sur le site Web de la BIC sous peu.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

(En français, de 16:00 à 16:05)

Merci, et merci de vous joindre à nous.

(En français, de 16:07 à 16:09)

Voici la première question.

(En français, de 16:11 à 16:20)

1. Comment la BIC conçoit-elle son rôle dans le secteur du transport commercial?

Monsieur Lavallée?

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

(En français, de 16:26 à 17:32)

Le commerce et le transport est l'un de nos quatre secteurs prioritaires. Les trois autres sont le transport en commun, les infrastructures vertes et l'Internet à haut débit. Le transport ferroviaire et le transport de marchandises constituent l'un de nos principaux secteurs, ce qui est très cohérent avec l'un des objectifs sous-jacents de la création de la Banque de l'infrastructure du Canada qui consiste à soutenir la croissance économique au Canada. Nous pensons à la croissance économique, à la mobilité des

personnes, à la mobilité des marchandises. La mobilité des marchandises englobe avant tout les infrastructures portuaires et le soutien de l'exportation et de l'importation des marchandises.

Nous avons récemment annoncé un engagement d'investissement avec l'Administration portuaire de Montréal d'une somme de 300 millions de dollars pour la construction d'un nouveau terminal de conteneurs à Contrecœur, au Québec.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci, monsieur Lavallée. (En français, de 18:41 à 18:43)

Nous avons reçu une nouvelle question, cette fois en anglais.

2. La Banque de l'infrastructure du Canada envisage-t-elle de regrouper des projets d'infrastructure de taille moyenne d'un ou de plusieurs systèmes de transport dans la même région afin d'encourager les investisseurs étrangers à s'intéresser aux projets canadiens?

Monsieur Lavallée?

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

Le transport en commun est aussi l'un de nos secteurs prioritaires. En fait, deux de nos investissements actuels visent le transport en commun urbain. D'abord, le Réseau express métropolitain à Montréal, où nous nous sommes engagés à verser 1,28 milliard de dollars. Ensuite, nous avons engagé jusqu'à 2 milliards de dollars à l'égard du projet d'expansion du réseau de transport public RER GO pour

améliorer considérablement le service et la capacité du système de RER GO dans les régions du Grand Toronto et de Hamilton.

Un autre élément essentiel de notre mandat est de chercher des façons créatives d'attirer des capitaux privés, tant nationaux qu'internationaux, afin de construire de nouvelles infrastructures dans l'intérêt des Canadiens. La décision d'utiliser des approches créatives, y compris le regroupement d'un certain nombre de projets comme il est suggéré dans la question, revient aux promoteurs publics qui sont responsables de ces infrastructures.

À l'heure actuelle, un autre volet de nos activités consiste à fournir des conseils aux promoteurs publics. Par conséquent, lorsque ces concepts sont réunis, si un promoteur public ou un groupe de promoteurs publics souhaite explorer ce type de scénario, nous sommes heureux de discuter et de mettre à profit notre expertise et notre expérience afin de concrétiser des projets qui, autrement, pourraient ne jamais voir le jour.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci, monsieur Lavallée. Voici la question suivante :

3. Quelles initiatives de leadership éclairé la BIC entreprendra-t-elle en 2020 pour faire connaître son rôle en tant que centre d'expertise en matière d'investissement dans les infrastructures à l'échelle mondiale?

Monsieur Lavallée?

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci. La création de la Banque en elle-même a fait les manchettes à l'échelle mondiale. Dans le monde entier, le secteur la perçoit comme une organisation audacieuse et novatrice pour la construction d'un plus grand nombre d'infrastructures au moyen de passablement moins de fonds gouvernementaux afin de mettre sur pied des infrastructures durables au profit des Canadiens.

Nous avons diffusé notre message à l'échelle mondiale, et nous continuerons de le faire, afin d'attirer plus de capitaux et d'expertise sur le marché canadien.

Toutefois, la meilleure façon de nous faire connaître, c'est à l'aide de projets concrets et de vraies annonces dans le monde réel. Huit projets ont été annoncés jusqu'à maintenant, et nous poursuivons sur notre lancée. Nos huit projets touchent nos quatre secteurs prioritaires. Ils sont déployés dans diverses régions géographiques, au sein de collectivités de tailles différentes, petites comme très grandes.

Notre leadership éclairé se manifeste également sur le terrain. Nous en faisons la preuve en collaborant avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones pour contribuer à concrétiser des projets qui, autrement, ne verraient pas le jour. Cela exige une réflexion sur mesure pour chaque projet. Il est également nécessaire de mettre en place des structures de capital personnalisées.

Pour vous donner une idée, nous participons actuellement à trois projets dans le domaine de l'énergie propre. Nous avons pris des engagements officiels avec la ville de Richmond, en Colombie-Britannique, par rapport au projet énergétique de quartier de l'île Lulu. Nous avons également entamé un

dialogue officiel avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au sujet du projet d'expansion de la centrale hydroélectrique de Taltson. Enfin, comme je l'ai déjà mentionné, nous avons récemment annoncé, de concert avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le consortium, la création du parc éolien de Pirate Harbour, un protocole d'entente visant à explorer la façon dont ce projet peut être structuré pour fournir de l'énergie propre à la Nouvelle-Écosse.

En ce qui concerne l'ampleur des projets, nous avons pris des engagements d'investissement allant de 20 millions de dollars, destinés au canton de Mapleton pour la remise à neuf et l'expansion de son réseau d'aqueduc et d'égout, à 2 milliards de dollars, pour le projet d'expansion du réseau RER GO mentionné plus tôt.

Ainsi, ce leadership éclairé, l'innovation à laquelle nous donnons vie, nous les offrons déjà de diverses façons, à de nombreux égards. Et, nous continuerons à faire nos preuves sur le terrain de manière à faire les manchettes à l'échelle mondiale et à attirer plus de capitaux et d'expertise sur le marché canadien.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci, monsieur Lavallée.

(En français, de 23:49 à 24:07)

4. Comment choisissez-vous parmi les projets qui vous sont soumis? En particulier, dans le secteur du transport en commun, nous savons qu'il existe plusieurs projets, notamment à Montréal. En ce qui concerne vos critères d'intérêt public, votre capacité, etc., comment fonctionne votre processus décisionnel?

Monsieur Lavallée?

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

(En français, de 24:31 à 26:27)

Nos activités sont regroupées au sein de quatre secteurs prioritaires. Et, bien sûr, comme il en est fait mention dans la question, le transport en commun est l'un de ces secteurs. C'est donc un bon point de départ.

Maintenant, notre mandat consiste à investir et à attirer des investissements privés dans de nouveaux projets d'infrastructure qui génèrent des revenus et qui sont dans l'intérêt du public. C'est pourquoi chaque projet doit satisfaire à chacune de ces conditions essentielles.

J'attire votre attention sur l'aspect de l'intérêt public. De notre point de vue, pour satisfaire l'intérêt public, un projet doit correspondre aux priorités et priorités en matière de politiques publiques des ordres de gouvernement pertinents qui prennent part au projet, que ce soit les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux ou autochtones. Une fois ces conditions réunies, nous effectuons une évaluation financière détaillée et procédons à une organisation approfondie du bilan qui permettront la réalisation du projet. Ensuite, nous présentons une recommandation d'investissement à

notre conseil d'administration, qui, au bout du compte, prend la décision d'investir dans le déploiement des capitaux de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci, monsieur Lavallée.

Prochaine question.

5. Participerez-vous à d'autres partenariats public-privé au cours de la prochaine année? Y a-t-il des projets en PPP en cours?

Monsieur Lavallée?

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

La décision d'utiliser la formule du PPP (partenariat public-privé) est prise par le promoteur public, c'est-à-dire l'autorité publique qui dirige l'exécution du projet. Maintenant, dans le cadre de notre mandat d'investir et d'attirer des capitaux d'investissement privés pour construire de nouvelles infrastructures dans l'intérêt des Canadiens, il est sous-entendu que des acteurs privés participeront au projet.

Ainsi, bien qu'il existe différentes formes de projets en PPP ou de structures en PPP, par définition, le fait que nous cherchons à combiner les capitaux publics avec les capitaux privés implique que nous participions à des projets en PPP. Je m'attends donc à d'autres projets de la sorte à l'avenir.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci beaucoup, monsieur Lavallée.

(En français, de 29:00 à 29:14)

6. Comment la BIC s'assure-t-elle d'être au courant des préoccupations et des réalités des entreprises de partout au Québec?

Monsieur Lavallée?

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

(En français, de 29:29 à 30:41)

L'un des objectifs sous-jacents à la création de la Banque de l'infrastructure du Canada est de soutenir la croissance économique à l'échelle du pays. Pour ce faire, il est très important de bien comprendre qu'il existe des réalités différentes d'un bout à l'autre du pays; les provinces, les territoires, les régions et les municipalités ont des priorités différentes. Bien sûr, dans le but de comprendre leurs réalités, nous participons à un dialogue actif constructif avec des promoteurs publics des différents ordres de gouvernement. En fait, au cours des neuf derniers mois, nous avons établi des contacts et entretenu des échanges avec plus de 90 promoteurs publics.

C'est un aspect important. Il faut également comprendre le point de vue des milieux d'affaires sur les secteurs cruciaux pour la mise en œuvre d'infrastructures plus nombreuses et améliorées afin de soutenir la croissance économique. Nous le comprenons bien; c'est pourquoi nous déployons nos équipes pour interagir avec des organismes locaux et régionaux, notamment les chambres de commerce et de l'industrie, et avec d'autres leaders éclairés établis à l'échelle régionale. Cette démarche nous offre une perspective sur le terrain au quotidien.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci beaucoup, monsieur Lavallée.

(En français, de 32:08 à 32:14)

Nous avons reçu une nouvelle question. Ce sera la dernière à laquelle nous répondrons aujourd'hui.

7. Comment la BIC collabore-t-elle avec les gouvernements partout au Canada pour construire plus d'infrastructures?

Monsieur Lavallée?

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada

J'ai déjà mentionné que nous travaillons en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en réalité, 90 %

des infrastructures au Canada appartiennent aux gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités. Il est donc très important pour nous de communiquer directement avec les gouvernements afin de faire en sorte qu'ils comprennent comment nous pouvons les aider, de nous aider à connaître leurs priorités et de découvrir comment nous pouvons contribuer à mettre en œuvre plus d'infrastructures pour les Canadiens.

Nous le faisons au sein de trois grands champs d'activités. Nous effectuons un travail de consultation auprès des gouvernements. Nous fournissons des conseils et une expertise en matière d'investissement et d'organisation. Nous fournissons également des renseignements sur les activités de différents secteurs de l'infrastructure, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

En résumé, nous tentons de trouver des moyens de les aider à atteindre leurs objectifs par rapport à la construction de nouvelles infrastructures au profit de leurs résidents.

Nous consacrons beaucoup de temps et d'efforts à collaborer avec tous les ordres de gouvernement. Comme je viens de le mentionner, au cours des neuf derniers mois, nous avons interagi avec plus de 90 promoteurs publics. Il y a donc de nombreux intervenants différents au sein de chacune des administrations, et un grand nombre de ministères et d'organismes qui participent à la mise en œuvre d'infrastructures destinées à leurs citoyens.

Par conséquent, la première étape consiste à faire en sorte qu'ils comprennent bien notre mandat, nos secteurs prioritaires et notre formule d'infrastructures génératrices de nouveaux revenus qui attirent des investissements privés et qui sont dans l'intérêt public. Nous devons bien comprendre les priorités de

chacun des ordres de gouvernement. Cela nous permet de collaborer plus efficacement avec eux et de donner vie à ce qui leur tient le plus à cœur.

Nous le faisons de façon générale. À un degré plus précis, nous devons aussi participer à des discussions propres aux projets et comprendre en détail la portée des projets, la structure du capital et la manière d'atteindre leurs objectifs au moyen des outils traditionnels et leur ouverture à l'utilisation de nouveaux outils innovateurs. Cela comprend la façon dont ils peuvent attirer des investissements privés dans leur projet, le montant des investissements privés et la manière de structurer les projets afin d'attirer plus d'investissements privés. Ensuite, il est important pour nous de comprendre le manque à combler dans la structure du capital pour réaliser le projet, et le rôle que la BIC pourrait jouer pour le combler.

Cette approche donne déjà des résultats. Nous avons déjà fait huit annonces, qui représentent des engagements d'une valeur de 3,6 milliards de dollars. Nous misons aussi sur un bassin attrayant de projets supplémentaires auxquels nous travaillons en ce moment. Je suis heureux de vous faire part d'un réseau dynamique composé des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, et municipaux, sans oublier des partenaires autochtones avec lesquels nous avons régulièrement des discussions actives.

En somme, la réponse à la question sur notre façon de travailler avec les gouvernements est la suivante : nous travaillons en étroite collaboration avec tous les ordres de gouvernement pour trouver des façons novatrices d'offrir de nouvelles infrastructures au profit des Canadiens d'un océan à l'autre.

Merci.

Félix Corriveau, directeur principal, communications et relations médias, Banque de l'infrastructure du Canada

Merci, monsieur Lavallée, d'avoir répondu à ces questions.

C'est ainsi que prend fin la période de questions.

Animateur

C'est ce qui met fin à l'assemblée publique annuelle d'aujourd'hui. J'aimerais vous rappeler que toutes les questions et réponses que nous avons reçues seront bientôt affichées sur le site Web de la BIC.

Au nom de la BIC, je vous remercie de votre participation. Cette webdiffusion est maintenant terminée.